



La Ville de Saran recherche  
Pour la direction de l'Éducation et des Loisirs

## **Un(e) animateur(trice) Référent ALSH et animateur(trice) Périscolaire**

**SARAN**, commune de 16 866 habitants (5ème ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

La ville de Saran propose au sein de ses structures de loisirs, un accueil et des activités diverses, encadrées par des personnels qualifiés qui agissent en toute complémentarité avec les parents ou les enseignants. La municipalité et la Direction de l'Éducation et des Loisirs affirme leur volonté éducative dans toutes les actions menées.

---

### **Missions principales :**

Sous la supervision du responsable périscolaire et du directeur des accueils de loisirs :

- Vous répondez aux orientations éducatives et pédagogiques des différentes structures et agissez pour les faire respecter.
- Vous assurez les directions de séjours de vacances, durant 2 petits séjours / 1 mois l'été (en adjoint ou en direction) et les mercredis en cas d'absence de la direction.
- Vous maîtrisez et appliquez la réglementation de la DRAJES liées aux structures et aux publics 3/14 ans.
- Vous assurez et facilitez le lien entre l'ensemble des acteurs agissant dans le même champ d'activités.
- Vous participez aux manifestations municipales concernées par les objectifs poursuivis par la Direction de l'Éducation et des Loisirs.

### **En qualité d'animateur dans les accueils de loisirs le mercredi :**

- Vous aidez, expliquez et agissez sur l'application des consignes et le fonctionnement des structures, en tant qu'animateur référent.
- Vous assurez les différentes missions d'un animateur sur tous les temps de vie quotidienne (suivi d'un projet d'animation, temps de repas, temps de centre, accueil...)
- Vous proposez des activités au regard des besoins, des attentes et des rythmes des différents publics.
- Vous impulsez une dynamique au sein des équipes et répondez aux besoins de changement pour faire évoluer les fonctionnements.

### **En qualité de directeur ou directeur adjoint des accueils de loisirs, référent vacances :**

- Vous travaillez en lien et en cohérence avec les directeurs d'accueil de loisirs à l'année, pour préparer les séjours de vacances, en mettant en place des orientations éducatives et pédagogiques.
- Vous proposez des projets innovants en tenant compte de la spécificité du public et des besoins.
- Vous encadrez et dynamisez une équipe d'animateurs vacataires / contractuels / permanents.
- Vous êtes garant de la faisabilité des animations au sein des structures (en terme de temps, d'objectifs, de moyens...)

### **Compétences requises :**

#### ***- Diplômes – Formation – Concours :***

- BPJEPS LTP **indispensable**
- Permis B

#### ***- Savoir faire :***

- Capacité à manager une équipe
- Savoir travailler en équipe et répondre à la délégation et répartition des tâches apportées par les directeurs de structures.
- Maîtriser la méthodologie de projets et savoir transmettre à ses équipes
- Autonomie dans l'activité quotidienne de la structure et l'organisation du travail, en conformité avec les orientations définies à l'année.
- Qualités rédactionnelles
- Sens de l'initiative et des responsabilités
- Assurer une veille réglementaire

#### ***Savoir être :***

- Discrétion et devoir de réserve
- Dynamisme et créativité

### **Contraintes spécifiques du poste :**

- Diversité et polyvalence des missions
- Préparation des séjours (samedis de préparation)
- Semaine de 48h sur les séjours
- Annualisation du temps de travail, différents cycles de travail : périodes scolaires (matin/midi) petites et grandes vacances (1 mois)

**Conditions de recrutement :**

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel 260€ brut + 13ème mois au prorata du temps de présence + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles et prévoyances labellisées

POSTE OUVERT AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.

Adresser lettre de motivation + CV **au plus tard le 20 Août 2025** à Monsieur le Maire –  
Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX. -  
ou par mail : [recrutement@ville-saran.fr](mailto:recrutement@ville-saran.fr)

